

**MANIFESTATION ECO-RESPONSABLE**  
**Règlement de prêt de gobelets réutilisables**

*(annexe 1.2 au règlement de soutien  
aux organisateurs de manifestations éco-responsable)*

Ce règlement a pour objet de préciser les modalités de mise à disposition de gobelets réutilisables dans le cadre du règlement de soutien aux manifestations éco-responsables, dans la limite des disponibilités.

**1. La demande**

L'organisateur retournera à la CCM&M une demande de prêt de gobelets réutilisables, dûment signé, en amont de la manifestation (au minimum, 15 jours avant la manifestation).

**2. Retrait des gobelets**

Les gobelets sont à retirer au siège de la CCM&M, à Thiaucourt, aux jours et heures d'ouverture. Pendant la durée du prêt, le matériel est sous la responsabilité de l'emprunteur.

**3. Retour des gobelets**

Les gobelets sont à retourner au siège de la CCM&M, à Thiaucourt, aux jours et heures d'ouverture. Ils doivent être rendus **propres et secs**, et rangés dans la boîte prévue à cet effet.  
*Il est précisé que les gobelets mis à disposition sont prévus pour un lavage en machine.*

**L'état et le nombre de gobelets** seront vérifiés à leur retour par un agent de la CCM&M, en présence de l'emprunteur.

Leur propreté est à l'appréciation de la CCM&M.

**4. Tarifs**

Le matériel est mis à disposition à titre gracieux.

Néanmoins, la CCM&M se réserve le droit de facturer à l'emprunteur les gobelets non restitués, au tarif de 1€/gobelet manquant (correspondant au coût de remplacement du matériel manquant).  
*A ce titre, il est conseillé à l'organisateur de mettre en place, lors de la manifestation, un système de consigne payante, afin de ne pas engendrer, pour l'organisateur, des coûts liés à la non-restitution des gobelets par les visiteurs.*

De même, si les gobelets ne sont pas ramenés propres et secs, CCM&M se réserve le droit de facturer à l'emprunteur le coût du nettoyage, à hauteur de 50€/tranche de 100 gobelets sales.

La facture du matériel non restitué ou rendu sale sera adressée à l'emprunteur, qui s'engage à la régler.

Date de la demande :

**Information concernant l'organisateur**

Nom de l'organisateur :

Nom et prénom du demandeur :

Fonction :

Adresse du siège social de l'organisateur :

N° téléphone du demandeur (n° portable si possible) :

Courriel :

**Demande de gobelets :**

Manifestation concernée :

Date de la manifestation :

Quantité de gobelets demandée :

Retrait des gobelets le : .../.../..... à .....h à la CCM&M

Retour des gobelets le : .../.../..... à .....h à la CCM&M

**Le demandeur s'engage à respecter les conditions de prêt conformément au règlement joint.**

Signature :

**Bordereau de retour**

Nombre de gobelets retournés :

Nombre de gobelets manquants :

Nombre de gobelets nécessitant un lavage :

Date :

Nom et signature de l'agent CCM&M

Nom et signature du demandeur